

# LE GENERAL DE GAULLE A L'EPREUVE DE LA GUERRE D'ALGERIE



Le 4 juin 1958 en visite à Alger, de Gaulle prononce devant une foule immense un discours resté célèbre dans lequel il s'exclame « Je vous ai compris ! » Sur le moment, le discours donne un fort sentiment de soutien à tous ses auditeurs, et provoque une explosion de joie. La phrase est pourtant si ambiguë qu'elle visait probablement à rassurer tout le monde sans prendre véritablement position. Pourtant, les Pieds noirs croient entendre un ralliement ferme de de Gaulle à leurs aspirations de maintenir une Algérie française, d'autant plus que deux jours plus tard, en visite à Oran le général s'écriera « Vive l'Algérie française libre ! ».

## Tract de l'OAS diffusé en métropole en février 1962

"Français de métropole, mon frère, essaie de nous comprendre. Nous ne sommes ni fascistes, ni des assassins professionnels, ni des ambitieux avides de pouvoir et sans scrupules. Nous avons supporté pendant plus de sept ans une guerre ignoble où vos fils et les nôtres ont été lâchement assassinés, autant par le FLN que par le pouvoir gaulliste qui, d'abandons en abandons, mène ce pays à la ruine et à la désolation. Toutes les formes d'opposition légale nous ayant été successivement retirées, il ne nous est resté que l'action clandestine pour faire respecter nos droits les plus imprescriptibles à un moment où, malgré les engagements les plus solennels, le pouvoir se prépare à livrer l'Algérie aux assassins du FLN".

## Discours du général de Gaulle sur l'autodétermination en Algérie, le 16 septembre 1959

"Le destin politique qu'Algériennes et Algériens auront à choisir dans la paix, quel peut-il être ? Chacun sait que, théoriquement, il est possible d'en imaginer trois (...).

Ou bien : la sécession, où certains croient trouver l'indépendance. La France quitterait alors les Algériens qui exprimeraient la volonté de se séparer d'elle.

Ou bien : la francisation complète, telle qu'elle est impliquée dans l'égalité des droits. Les Algériens (...) devenant partie intégrante du peuple français qui s'étendrait alors effectivement de Dunkerque à Tamanrasset.

Ou bien : le gouvernement des Algériens par les Algériens, appuyé sur l'aide de la France et une union étroite avec elle pour l'économie, l'enseignement, la défense, les relations extérieures.

Dans ce cas, le régime intérieur de l'Algérie devrait être de type fédéral, afin que les communautés diverses : française, arabe, kabyle, mozabite etc., coexistent dans le pays ».

## Extrait de la lettre de Boupacha Abdelaziz à son avocate, février 1960, cité par S. Thénault, R. Branche, *La guerre d'Algérie*. Orthographe d'origine.

[...] Aussitôt ont nous a emener, moi, ma fille et mon beau fils a el biar sans mot dire directement à la torture, dans la chambre a torture il y avait environ 8 à 10, le nombre des tortionnaires, gendarmes et asurtés, mon demander si mes dents sont a moi, j'ai répondu non, enlevé les parce que vont être cassé (...) quant ont commencé à m'attacher, l'attacheurs a mis un pied de chaque coté sur mes épelles quil me les a fait craquet, je dit un peu d'humanité, une voix se lève un peu plus loin de mes pieds, me dit pas d'humanité pour les arabes, les yeux bander douche avec caoutchouc l'eau froide de la nuit du 10/27 1960. J'ai été frigorifier, tuyaut dans la bouche, que la femme il est enceinte dans 9 mois, moi j'ai été enceinte dans 9 secondes et non pas 9 minutes, âpre se la séance de l'électricité qui commence, une espèce de tirboulette avec fil dans la prise du courant, je me suis considéré comme un poisson dans une poile sur le feu, au bout d'un demi heure environ, j'ai été presque à la mort, j'ai été évanué, j'ai été jeté, dans une cellul sans connaissance, le lendemain, j'ai été reveillés par la semelle d'un soulier sur ma figure, j'ai pas pu bougé de ma place sur le lendemain ils mon fait monté à l'interrogatoire (...) alor moi je dit, le général de gaulle et contre les tortures et les sévices, si lui si ma repondu que le général de gaulle ne commende pas ici, chez nous ; ici si nous qui nous commendions (...).

## Lettre de démission de P. Teitgen, secrétaire de la police à Alger, in Y. Courrière, *La guerre d'Algérie*, t. II, Fayard, 1969.

"Au cours de visites récentes effectuées aux centres de détention, j'ai reconnu sur certains assignés les traces profondes des sévices ou des tortures qu'il y a quatorze ans je subissais personnellement dans les caves de la Gestapo (...). Par ces méthodes improvisées et incontrôlées, l'arbitraire trouve toutes les justifications. La France risque, au surplus, de perdre son âme dans l'équivoque. Je n'ai jamais eu le cynisme et je n'ai plus la force d'admettre ces " bavures ", résultat d'un système dans lequel l'anonymat est seul responsable.